

RAME

Réseau Accès aux Médicaments Essentiels

Organisation de la Société Civile – ONG reconnue officiellement depuis 2003

04 BP 8038 Ouagadougou 04, Burkina Faso | Tél. : (00) 226 25 33 41 16 | secretariat@rame-int.org

APPEL D'OFFRE

Entretien, Réparation et Fourniture de Pièces de Rechange de Climatiseurs

Référence :	AO-CLIM-2026-001
Date d'émission :	19 mars 2026
Date limite de dépôt :	03 avril 2026
Durée du marché :	12 mois renouvelable

1. Contexte et Objet de l'Appel d'Offre

Le Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) est une organisation de la société civile burkinabé, reconnue officiellement le 25 septembre 2003, ayant pour principale mission d'influencer les politiques pour un accès équitable aux soins et services de santé de qualité pour tous. Officiellement enregistré comme ONG en juillet 2024, le RAME occupe une place stratégique dans le domaine de la santé au Burkina Faso et dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec plus de 20 ans d'engagement.

Dans le cadre de la maintenance de ses installations situées à son siège de Ouagadougou, le RAME (ci-après dénommé « le Maître d'Ouvrage ») lance un appel d'offre ouvert pour la sélection d'un prestataire qualifié chargé de l'entretien préventif, de la réparation curative et de la fourniture de pièces de rechange pour ses installations de climatisation.

Le parc concerné comprend moins de vingt (20) unités de climatisation de différents types et marques, installées dans les locaux du siège et des bureaux opérationnels du RAME à Ouagadougou.

2. Prestations Demandées

2.1 Entretien Préventif

Le prestataire devra assurer un entretien périodique des unités de climatisation, incluant notamment :

- Nettoyage et désinfection des filtres et évaporateurs
- Vérification et contrôle du niveau de fluide frigorigène
- Contrôle du bon fonctionnement des circuits électriques et mécaniques
- Nettoyage des unités extérieures (condenseurs)
- Rédaction d'un rapport d'intervention après chaque visite
- Deux (2) visites d'entretien par unité et par an minimum

2.2 Réparation Curative

En cas de panne ou de défaillance, le prestataire devra :

- Intervenir dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures ouvrées après signalement
- Diagnostiquer la panne et soumettre un devis de réparation avant toute intervention
- Procéder à la réparation dans les meilleurs délais après accord du RAME
- Garantir les réparations effectuées pour une durée minimale de trois (3) mois

2.3 Fourniture de Pièces de Rechange

Le prestataire devra garantir :

- La disponibilité des pièces d'origine ou équivalentes certifiées
- Des prix compétitifs et transparents sur les pièces fournies
- Une traçabilité complète des pièces installées (référence, marque, garantie)
- La présentation de bons de livraison pour chaque fourniture

3. Conditions de Participation

Peuvent soumissionner au présent appel d'offre, toute entreprise ou personne physique répondant aux critères suivants :

- Être légalement constitué(e) et en règle avec les obligations fiscales et sociales
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience dans la maintenance de climatiseurs
- Disposer de techniciens qualifiés et habilités en froid et climatisation
- Avoir réalisé au moins deux (2) contrats similaires au cours des trois dernières années
- Disposer d'un outillage et équipements adaptés à ce type de prestation

4. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

N°	Document	Observations
1	Lettre de soumission signée et cachetée	Originale
2	Registre de commerce ou toute pièce légale d'existence	Copie certifiée conforme
3	Attestation de régularité fiscale et sociale en cours de validité	Originale ou copie certifiée
4	Curriculum vitae des techniciens affectés avec copies des diplômes/habilitations	Copies certifiées conformes
5	Références de prestations similaires (attestations de bonne exécution)	Copies certifiées conformes
6	Offre technique détaillée avec planning d'intervention	Originale
7	Offre financière détaillée (bordereau des prix unitaires)	Originale, sous pli fermé

5. Critères d'Évaluation des Offres

Les offres seront évaluées selon les critères pondérés suivants :

Critère	Pondération	Score max
Capacité technique et expérience du soumissionnaire	30%	30 pts
Qualifications et compétences du personnel technique	20%	20 pts
Qualité de l'offre technique (méthodologie, délais, planning)	20%	20 pts
Offre financière (prix et rapport qualité/prix)	30%	30 pts
TOTAL	100%	100 pts

6. Modalités de Dépôt des Offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé portant la mention :

« Appel d'Offre N° AO-CLIM-2026-001 – Entretien et Réparation de Climatiseurs – NE PAS OUVRIR »

Les offres devront être déposées au secrétariat du RAME au plus tard le 03 avril 2026 avant 16h à l'adresse suivante :

Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME)

04 BP 8038 Ouagadougou 04, Burkina Faso

Tout dossier déposé après la date et l'heure limites sera systématiquement rejeté.

7. Dispositions Générales

- Le RAME se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre sans avoir à en justifier les raisons.
- Le RAME se réserve également le droit d'annuler le présent appel d'offre à tout moment sans qu'il en résulte une obligation quelconque à son égard.
- Les frais liés à la préparation et au dépôt des offres sont à la charge exclusive des soumissionnaires.
- Le marché sera régi par les lois et règlements en vigueur.
- Toute tentative de corruption ou d'influence sur le processus de sélection entraînera la disqualification immédiate du soumissionnaire concerné.

8. Contact et Renseignements

Pour toute information complémentaire relative au présent appel d'offre, veuillez contacter :

Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME)

04 BP 8038 Ouagadougou 04, Burkina Faso

Téléphone : (00) 226 25 33 41 16

Email : secretariat@rame-int.org

Site web : www.rame-int.org

Personne de contact : **BADO Blaise 70 38 40 72**

Fait à Ouagadougou, le 19 mars 2026

Le Maître d'Ouvrage

Réseau Accès aux Médicaments Essentiels (RAME)